

Certification éligible CPF code : 26T32603

ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SÉCURISÉES - spécialiste Cybersécurité

Analyser,

Mettre en œuvre,

Sécuriser,

Formation continue/Professionalisation

Formation Professionnelle Temps Partiel

VAE

Sur 1 an

Titre professionnel « Administrateur d'Infrastructures Sécurisées ». niveau 6. Enregistré au RNCP par arrêté du 06/04/2018 publié au J.O du 17/04/2018 sous l'autorité et délivrée par Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion avec effet au 01/09/2018 jusqu'au 01/09/2023. Certification accessible via le dispositif VAE.

Qui est-il ?

Cursus spécialisé Informatique niveau bac+3

L'administrateur d'infrastructures sécurisées administre les infrastructures informatiques dont il assure l'installation, le paramétrage, la sécurisation, le maintien en condition opérationnelle et de sécurité. Il propose et met en œuvre des solutions permettant de faire évoluer les infrastructures et contribue à la gestion des risques et à la politique de sécurité de l'entreprise. Il installe, sécurise et met en exploitation les composants de l'infrastructure (serveurs, réseaux, hyperviseurs). Il supervise le fonctionnement et en assure le support, dans le respect des bonnes pratiques méthodologiques. Il met en œuvre et administre les moyens techniques permettant aux utilisateurs d'accéder aux données et aux applications pouvant être hébergées sur différentes infrastructures (internes, externalisés, clouds privés ou publics), en assurant la sécurité des accès et la protection des données. Il intègre les besoins liés à la mobilité dans la gestion de l'environnement de travail des utilisateurs. Il applique la politique de sécurité de l'entreprise et contribue à son renforcement par l'étude et la mise en œuvre de solutions techniques et également par des actions de sensibilisation et de diffusion de bonnes pratiques. Il exerce ses missions dans le respect des méthodes, des normes et standards du marché, des règles de sécurité, et des contrats de service. Ces missions s'exercent avec les contraintes des différents environnements (développement, test, recette, production). Il est l'interlocuteur des clients (internes ou externes), des responsables métier et des décideurs (maîtrise d'ouvrage), ainsi que des partenaires externes, prestataires et fournisseurs.

Débouchés professionnels

L'Administrateur d'Infrastructures Sécurisées a la possibilité d'exercer ses fonctions dans de nombreuses entreprises : Administrateur systèmes et réseaux (et sécurité). Administrateur systèmes (et sécurité). Administrateur réseaux (et sécurité). Administrateur d'infrastructures. Superviseur infrastructure et réseaux. Responsable infrastructure systèmes et réseaux

Synopsis du programme (600h)

Option Réseau

31113BC01-Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure (88h)

- * Administrer et sécuriser le réseau d'entreprise
- * Administrer et sécuriser un environnement système hétérogène
- * Administrer et sécuriser une infrastructure de serveurs virtualisée.
- * Appliquer les bonnes pratiques et participer à la qualité de service.

31113BC02-Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée (88h)

- * Créer des scripts d'automatisation.
- * Intégrer et gérer les différents environnements de travail des utilisateurs.
- * Administrer les services dans une infrastructure distribuée.

31113BC03-Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité (88h)

- * Superviser, mesurer les performances et la disponibilité de l'infrastructure et en présenter les résultats
- * Proposer une solution informatique répondant à des besoins nouveaux.
- * Mesurer et analyser le niveau de sécurité de l'infrastructure.
- * Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité.

Option Développement

31678BC01-Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant la sécurité (88h)

- * Maquetter une application.
- * Développer une interface utilisateur de type desktop
- * Développer des composants d'accès aux données.
- * Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web.
- * Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web.

31678BC02-Concevoir et développer la persistance des données en intégrant la sécurité (88h)

- * Concevoir une base de données.
- * Mettre en place une base de données.
- * Développer des composants base de données

31678BC03-Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant la sécurité (88h)

- * Collaborer à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement.
- * Concevoir une application
- * Développer des composants métier.
- * Construire une application organisée en couches.
- * Développer une application mobile.
- * Préparer et exécuter les plans de tests d'une application.
- * Préparer et exécuter le déploiement d'une application.

Unités d'Enseignements communes aux 2 options

- Remise à niveau et cycle préparatoire à la spécialité (150 h)
- Ateliers professionnels et situations professionnelles (50h)
- Anglais technique (40 h) Conduite de projet (60 h)

Certification éligible CPF code : 26T32601

Concepteur Développeur d'Applications - spécialiste Cybersécurité Certification RNCP de niveau 6 (Bac+3)

Analyser,

Mettre en œuvre,

Sécuriser,

Formation continue/Professionalisation

Formation Professionnelle Temps Partiel

VAE

Sur 1 an

Titre professionnel « Concepteur développeur d'applications » niveau 6. Enregistré au RNCP par arrêté du 06/04/2018 publié au J.O du 17/04/2018 sous l'autorité et délivrée par Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion avec effet au 18/12/2018 jusqu'au 18/12/2023. Certification accessible via le dispositif VAE.

Qui est-il ?

Le **concepteur développeur d'applications** conçoit et développe des services numériques à destination des utilisateurs en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en suivant l'état de l'art de la sécurité informatique à toutes les étapes. Il prend en compte les contraintes économiques, en termes de coûts et de délais, les exigences de sécurité propres à son domaine d'intervention. Pour concevoir et développer les interfaces utilisateur de type desktop ou web, il élabore une maquette avec les enchaînements d'écrans, qu'il fait valider à l'utilisateur. Il code les formulaires de saisie et de résultats, ainsi que les états, en programmant de manière sécurisée les événements utilisateur et en accédant aux données stockées dans une base. Il analyse un cahier des charges fonctionnel ou une demande utilisateur afin de modéliser et de créer une base de données de type relationnel ou NoSQL (Not only SQL) ou d'adapter une base existante en l'optimisant ou en ajoutant des éléments et en veillant à ne pas introduire de vulnérabilité dans le système d'informations. Il agit avec autonomie et, le cas échéant, avec des responsabilités d'animation et de coordination, Il applique et fait appliquer les normes de qualité de son entreprise ou de son prestataire de services. Il applique les recommandations de sécurité émises par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Débouchés professionnels

Le **concepteur développeur d'applications** a la possibilité d'exercer ses fonctions dans de nombreuses entreprises : Concepteur développeur, concepteur d'applications informatiques, Développeur d'applications, développeur informatique. Développeur web, développeur back-end, Développeur d'applications mobiles, développeur web mobile, Ingénieur d'études et développement.

Organisation de la formation

Le cycle est suivi soit en formation en **alternance** soit en formation **continue (stagiaire volontaire de la formation professionnelle)** avec un **stage pratique d'au moins 2 mois**. La formation compte environ **600 heures** d'enseignements au rythme d'2 semaine par mois le 1er semestre puis 1 semaine de cours par mois, complétées par une phase d'apprentissage professionnel et de mise en pratique des acquis sur le terrain.

L'attribution de la Certification est décidée par le Jury du certificateur sur proposition du centre de préparation.

Éléments d'évaluation pour l'obtention de la certification Professionnelle :

- * Contrôle continu
- * Cas pratiques—Mises en situation professionnelle
- * Dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

Statut

En alternance avec le statut de salarié, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Dans ce cas, les frais de scolarité sont pris en charge par l'entreprise d'accueil.

Avec le statut de « stagiaire volontaire de la formation professionnelle », 2 mois de stage minimum obligatoires durant le second semestre .

Dans le cadre d'une VAE – Validation des Acquis de l'expérience